



PASCAL BERNARD
BASILE BRÉZAUDY
GUILLAUME LABBÉ



COMITE DE VENDEE - LIGUE CONTRE LE CANCER

Résidence du Pont-Rouge - C.H.D. Les Oudairies
85925 LA ROCHE SUR YON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

présenté à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2023

5, rue Paul-Émile Victor - BP 50282
85007 **LA ROCHE-SUR-YON CEDEX**
02 51 37 07 78
adecialaroche@adecia.fr

ANGERS | CHALLANS | CHOLET | LA ROCHE-SUR-YON | LES HERBIERS | LES SABLES D'OLONNE | LUÇON | NANTES NORD ET SUD | NIORT

SARL ADECIA AUDIT au capital de 240 408 € | SARL de Commissaires aux comptes | Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers | RCS LA ROCHE-SUR-YON B 418 908 927 | TVA intracommunautaire FR 31 418 908 927

ENSEMBLE, L'AUDACE A DE L'AVENIR www.adecia.fr





**COMITE DEPARTEMENTAL DE VENDEE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

Aux Membres du Comité,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **COMITE DEPARTEMENTAL DE VENDEE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

C



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe 5.2.1 « Informations relatives aux bénévoles » expose les règles et méthodes comptables suivies par votre association en matière d'évaluation des contributions volontaires en nature relatives au temps de bénévolat.

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) du compte d'emploi annuel de ressources (CER) décrites dans les dernières pages de l'annexe font l'objet d'une information appropriée et sont conformes aux dispositions du règlement ANC N°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par l'association sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres du comité sur la situation financière et les comptes annuels.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultats d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon,

Le 23 mars 2023

Pour **ADECIA AUDIT**

Guillaume LABBE

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 000.00	(6 670.00)	2 330.00	4 130.00
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	9 000.00	(6 670.00)	2 330.00	4 130.00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	553 875.17	(78 559.84)	475 315.33	24 748.55
Terrains	411 860.00		411 860.00	
Constructions	25 586.52	(21 135.31)	4 451.21	9 307.08
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	68 443.14	(57 424.53)	11 018.61	15 441.47
Immobilisations corporelles en cours	47 985.51		47 985.51	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	45.49		45.49	45.49
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	45.49		45.49	45.49
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	562 920.66	(85 229.84)	477 690.82	28 924.04
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	169 111.08		169 111.08	710 033.33
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 161.66		2 161.66	15 766.28
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	166 949.42		166 949.42	694 267.05
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	3 135 994.12		3 135 994.12	2 940 336.95
Valeurs mobilières de placement	1 297 214.20		1 297 214.20	697 072.84
Disponibilités	1 838 779.92		1 838 779.92	2 243 264.11
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	3 305 105.20		3 305 105.20	3 650 370.28
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 868 025.86	(85 229.84)	3 782 796.02	3 679 294.32
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		3 305 066.38	2 830 143.01
Réserves statutaires ou contractuelles		1 200 000.06	1 000 000.06
Réserves pour projet de l'entité		2 105 066.32	1 830 142.95
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		75 425.43	474 923.37
Situation nette (sous total)		3 380 491.81	3 305 066.38
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		3 380 491.81	3 305 066.38
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		24 343.00	22 612.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		24 343.00	22 612.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		377 961.21	351 615.94
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		85 851.29	77 317.18
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		57 255.69	48 164.81
Dettes fiscales		5 894.00	3 776.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		228 960.23	222 357.95
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		377 961.21	351 615.94
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 782 796.02	3 679 294.32

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	50 000.00	48 128.00	1 872.00	3.89 %
Ventes de biens et services	13 300.30	22 543.32	(9 243.02)	-41.00 %
Ventes de biens	120.00	265.00	(145.00)	-54.72 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	13 180.30	22 278.32	(9 098.02)	-40.84 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	17 007.00	18 714.00	(1 707.00)	-9.12 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	895 816.99	875 370.18	20 446.81	2.34 %
Dons manuels	863 383.99	865 778.18	(2 394.19)	-0.28 %
Mécénats	32 433.00	9 592.00	22 841.00	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	276 550.44	459 616.76	(183 066.32)	-39.83 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	3 230.69	63 491.80	(60 261.11)	-94.91 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	32.86	2 776.71	(2 743.85)	-98.82 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 255 938.28	1 490 640.77	(234 702.49)	-15.75 %
Achats de marchandises	1 029.16	1 189.57	(160.41)	-13.48 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	409 017.02	300 561.75	108 455.27	36.08 %
Aides financières	342 304.34	348 956.75	(6 652.41)	-1.91 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 826.00	2 260.00	2 566.00	
Salaires et traitements	252 794.79	206 241.74	46 553.05	22.57 %
Charges sociales	102 452.86	83 814.43	18 638.43	22.24 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 296.68	16 490.36	(1 193.68)	-7.24 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	65 295.90	65 716.00	(420.10)	-0.64 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 193 016.75	1 025 230.60	167 786.15	16.37 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	62 921.53	465 410.17	(402 488.64)	-86.48 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	16 398.90	12 530.20	3 868.70	30.88 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	16 398.90	12 530.20	3 868.70	30.88 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	16 398.90	12 530.20	3 868.70	30.88 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	79 320.43	477 940.37	(398 619.94)	-83.40 %
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	3 295.00	150.00	3 145.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 295.00	150.00	3 145.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(3 295.00)	(150.00)	(3 145.00)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	600.00	2 867.00	(2 267.00)	-79.07 %
TOTAL DES PRODUITS	1 272 337.18	1 503 170.97	(230 833.79)	-15.36 %
TOTAL DES CHARGES	1 196 911.75	1 028 247.60	168 664.15	16.40 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	75 425.43	474 923.37	(399 497.94)	-84.12 %
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	37 820.12	35 799.48	2 020.64	5.64 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	37 820.12	35 799.48	2 020.64	5.64 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	400.00		400.00	
Personnel bénévole	37 420.12	35 799.48	1 620.64	4.53 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	37 820.12	35 799.48	2 020.64	5.64 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS **CLOS AU 31/12/2022**

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux	6
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1 Principes généraux.....	8
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	9
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »	9
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	10
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières.....	10
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021	10
3.1.7 Stocks.....	11
3.1.1 État des échéances des créances	11
3.1.2 Tableaux des dépréciations	11
3.1.3 Disponibilités.....	12
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan.....	12
3.1.5 Charges constatées d'avance	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	13
3.2.2 Fonds dédiés	14
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....	15
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	16
3.2.4.1 Tableau de variation	16
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	16
3.2.5 Dettes.....	16
3.2.5.1 État des échéances	16
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales	17
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.2.1 Produits liés à la générosité du public	20
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	20
4.2.1.2 Dons manuels	20
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	20
4.2.1.4 Mécénat.....	20
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	21
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public	21
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	21
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie	21
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.3 Subventions et autres concours publics	22
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	22

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
4.3.1	Modalités de répartition des charges	23
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	24
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	25
4.4.1	Principes généraux.....	25
4.4.2	Principes de valorisation.....	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	27
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	28
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	31
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS	32
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	32
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	33
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	33

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Résultat positif de 75K€
- Evolution importante des dons via internet (+10%)
- Evolution importante des Financements des actions en direction des malades et la prévention (+40%).

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.

Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	9 000			9 000
Immobilisations corporelles	91 543	462 332		553 875
Immobilisations financières	45			45
Total	100 588	462 332	0	562 920

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	462 332	0
→ Terrain	411 860	
→ matériel informatique	1 750	
→ Mobilier de bureau	737	
→ Immo corporelles en cours	47 985	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	71 664	13 566		85 230
Amort.Immobilisations financières				
Total	71 664	13 566	0	85 230

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45			45
Total	45	0	0	45

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	45	45	45
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	2 162	2 162	
→ Autres Créances	15 191	15 191	
→ Créances reçues par legs ou donations	151 754	151 754	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	169 152	169 152	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	0	0		0
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions	47 214	47 214			
Contrat de capitalisation	1 250 000	1 250 000			
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	45	45			
Total	1 297 259	1 297 259	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	441 914	
Livrets et comptes épargne	1 396 866	3 726
Comptes à terme	1 297 214	12 673
Total	3 135 994	16 399

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→ AAR INTRA GROUPE		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	101 393	691 705
Autres créances		
→ DONS A RECEVOIR DU BN	50 361	100
→ SUBVENTION A RECEVOIR	13 000	15 000
→ SUBVENTION ASP CONTRAT APPRENTIS	1 999	
→		
→		
→		
Disponibilités	18 588	8 609
Total	185 341	715 414

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
...	0	0
...		
...		
...		
Total	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	100 000	200 000						1 200 000
→ Fonds de réserve générale	1 830 143	274 923						2 105 066
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	474 923	-474 923		75 425				75 425
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	0			0				0
Total	2 405 066	0	0	75 425	0	0	0	3 380 491

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	0		0	0
→ Autres provisions pour risques	0		0	0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	22 612	1 731		24 343
→				
Total	22 612	1 731	0	24 343

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 656	85 656		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	63 150	63 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	228 960	228 960		
Produits constatés d'avance		0		
Total	377 766	377 766	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	7 150	5 127
→ Impôt sur les sociétés	600	2 867
→ Taxe sur les salaires	4 826	294
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 724	1 966
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	55 999	46 814
→ Urssaf/ Pôle emploi	10 625	8 328
→ Caisse de retraite	7 764	5 574
→ Caisse de prévoyance	2 100	1 441
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 991	2 295
→ Dettes congés à payer	22 034	18 907
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	11 017	9 654
→ Prélèvement à la source	468	615
Total	63 149	51 941

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	70 204	66 347
→ FNP - Factures non parvenues	15 566	6 644
→ FNP - Factures non parvenues GROUPE	54 638	59 703
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	263 079	253 075
COLLECTE OPERATION LECLERC A VERSER AU BN	46 434	23 669
SUBV A REVSE RECHERCHES NAT & REG	150 000	157 851
SUBV A VERSER AU CHD & AUTRES ASSO	27 195	34 823
FRAIS DEPLACEMENT BENEVOLE A PAYER	5 331	6 015
AUTRES CHARGES A PAYER-IMPOTS	1 068	3 482
CONGES PAYES	22 034	18 907
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	11 017	8 328

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

• CROD-EMPLOIS

 REPORTING - COMITÉ DE VENDÉE	Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS		
CHARGES PAR DESTINATION		
1. MISSIONS SOCIALES	802 041,96	782 994,04
1.1 Réalisées en France	802 041,96	782 994,04
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	506 479,56	487 431,64
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	295 562,40	295 562,40
1.2 Réalisées à l'étranger		
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme		
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	191 192,43	190 347,43
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	191 192,43	190 347,43
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	201 346,36	181 215,81
3.1 Frais d'information et de communication	81 272,45	81 272,45
3.2 Frais de fonctionnement	105 605,02	85 474,47
3.3 Autres charges	14 468,89	14 468,89
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 731,00	1 731,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	600,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
TOTAL CHARGES	1 196 911,75	1 156 288,28
EXCÉDENT OU DÉFICIT	75 425,43	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	17 542,29	17 542,29
Réalisées en France	17 542,29	17 542,29
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	12 743,13	12 743,13
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 534,70	7 534,70
TOTAL	37 820,12	37 820,12

• CROD-RESSOURCES

REPORTING - COMITÉ DE VENDÉE		Décembre 2022	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 217 910,63	-1 217 910,63
1.1 Cotisations sans contrepartie		-50 000,00	-50 000,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-895 816,99	-895 816,99
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-272 093,64	-272 093,64
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-37 419,55	
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises			
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-34 156,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-3 263,55	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-17 007,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS			
TOTAL		-1 272 337,18	-1 217 910,63

		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-37 820,12	-37 820,12
Bénévolat		-37 820,12	-37 820,12
Prestations en nature			
Dons en nature			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-37 820,12	-37 820,12

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75520XXX	53 359
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75520XXX	189 035
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		242 394

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		242 394
-----------------------------	--	----------------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → ... → ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ COTISATION	50 000	48 128
→ DONS	701 268	675 901
→ MANIFESTATION	224 249	189 877
Total	975 517	913 906

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	13 300	22 543
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	13 300	22 543

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

2

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et validée par le conseil d'administration et garde un caractère permanent.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	9 975	950	6 865	17 790
Assurance	1 701	232	1 931	3 864
Electricité et eau	0	0	0	0
Téléphone	709	473	1 181	2 363
Affranchissement	2 330	47 584	1 763	51 677
Autres (à préciser)	186 086	18 038	28 788	232 912
Total	200 801	67 277	40 528	308 606

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	90 405	42 508
Actions d'information, de prévention et de dépistage	108 950	74 997
Actions de formation	4 154	0
Actions de recherche	0	0
Actions de société et politique de santé	1 701	3 582
Frais d'appel aux dons et legs	30 718	23 922
Frais de fonctionnement (dont communication)	119 319	145 047
Total	355 247	290 056

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	289 543	176 832
Actions d'information, prévention, dépistage	160 616	144 999
Actions de formation	12 536	8 281
Actions de recherche	316 392	309 492
Actions autres	3 907	3 364
Total	782 994	642 968
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	1 000	2 000
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	10 000	25 000
Actions autres		
Total	11 000	27 000

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	81 272	76 504
Frais de gestion	105 605	136 695
Autres charges	14 469	15 361
...		
...		
...		
...		
Total	201 346	228 560

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	37 420	35 800
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		37 420	35 800

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	442						587				1029
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	2'15 100				148 016		45 901				409 017
Aides financières	342 304										342 304
Impôts, taxes et versement assimilés	2 799				434		1593				4 826
Salaires et traitements	5 633				281		246 880				252 794
Charges sociales	199 578				30 437		-127 562				102 453
Dotations aux amortissements et dépréciations											0
Dotations aux prévisions							13 566	1731			15 297
Report en fonds dédiés											0
Autres charges	36 186				12 023		17 086				65 295
Charges financières											0
Charges exceptionnelles							3 295				3 295
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									600		600
											0
TOTAL	802 042	0	0	0	191 191	0	201346	1731	600	0	1 196 910

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 136
Total	3 136

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→	0
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ AMENDES	495
→ PENALITE URSSAF	287
→ LITIGE JURIDIQUE	2 513
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	3 295

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE COMITÉ DE VENDÉE		Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES		782 994,04
1.1 Réalisées en France		782 994,04
Actions réalisées par l'organisme		487 431,64
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		289 543,23
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		160 615,69
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		12 535,90
Actions de société et politique de santé		3 907,12
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		20 829,70
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France		295 562,40
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		11 128,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		274 434,40
Programmes nationaux		196 434,40
Programmes régionaux et départementaux		78 000,00
Mission reversement legs		
Autres actions		10 000,00
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		190 347,43
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		190 347,43
Frais d'appel de dons		112 369,52
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons		23 293,86
Frais de traitements des legs		1 711,02
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		49 178,95
Activités de récupérations		3 794,08
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		181 215,81
3.1 Frais d'information et de communication		81 272,45
Frais d'information et de communication externe		45 658,99
Frais d'information et de communication interne		35 613,46
3.2 Frais de fonctionnement		85 474,47
Frais de gestion		67 349,86
Formation administrative		365,14
Impôts et taxes		675,64
Cotisation statutaire 10%		17 083,83
3.3 Autres charges		14 468,89
Charges financières		616,21
Dotations aux amortissements		13 565,68
Charges exceptionnelles		287,00
TOTAL DES EMPLOIS		1 154 557,28
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 731,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		61 622,35
TOTAL		1 217 910,63

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	17 542,29
Réalisées en France	17 542,29
Réalisées à l'étranger	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	12 743,13
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 534,70
TOTAL	37 820,12

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	
=- Utilisation	
=+Report	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	

Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 217 910,63
1.1 Cotisations sans contrepartie		-50 000,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-895 816,99
Dons manuels non affectés		-854 835,09
Dons manuels affectés		-8 548,90
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-32 433,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-272 093,64
Manifestations		
Ventes (dont abonnement à vivre)		-120,00
Prestations et autres ventes		-10 064,00
Activités de récupération		-2 666,30
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-450,00
Autres produits affectés		
Produits financiers		-16 398,90
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-242 394,44
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES		-1 217 910,63
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		-1 217 910,63

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	3 282 353,10
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	61 622,35
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	10 701,68
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	3 354 677,13

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-37 820,12
Bénévolat	-37 820,12
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	-37 820,12

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	3	15		
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	1000	0,75	16320
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	35	1293	1	21100
Total	56	2 293	2	37 420

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	8	13 135	8
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....CONTRAT CIVIC	1		1
Total	9	13 135	9

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	5 620
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
Total		5 620

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6016 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.